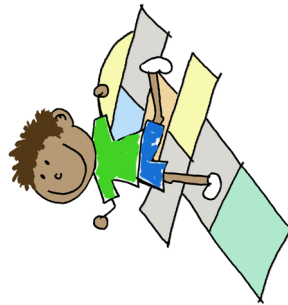


# LES DEUX PARCS PRIORISÉS : CHAMPDORÉ ET DE SIENNE

Le rapport, dans sa version intégrale, amène des constats et des recommandations spécifiques pour deux parcs en particulier, soit les parcs de Sienna et Champdoré.

PARC PRIORISÉS	MOTIFS
<b>Parc Champdoré</b> (secteur nord-ouest)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situé à proximité de plusieurs HLM (familles et aînés). Voisinage composé d'une proportion d'aînés et de ménages avec enfants de moins de 14 ans qui est nettement supérieure à la proportion montréalaise!</li> <li>• Parc attachant au Complexe environnemental St-Michel pour lequel des aménagements majeurs sont prévus au cours des prochaines années par la Ville centre</li> <li>• Parc nécessitant des interventions prioritaires parce que dans un état désuet et dégradé, selon l'inventaire mené par la Division des parcs VSP</li> </ul>
<b>Parc de Sienna</b> (secteur nord-est)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur densément peuplé, composé d'un proportion de ménages avec enfants de moins de 14 ans qui est nettement supérieure à la proportion montréalaise!</li> <li>• Parc nécessitant différentes améliorations au niveau des modules de jeu et des infrastructures, selon l'inventaire mené par la Division des parcs VSP</li> </ul>

**Pour télécharger la version intégrale du rapport rendez-vous au <http://oua.be/1ux5>**



## Thématique proposée pour l'aménagement du parc Champdoré :

LA NATURE, pour faire le lien avec le Complexe Environnemental Saint-Michel (CESM). Un thème peut servir de fil conducteur et il est intéressant de s'en inspirer dans le choix des modules de jeux, des couleurs et du style de mobilier urbain et des infrastructures ainsi que des plantes et fleurs. Il favorise l'esthétisme et le côté ludique.

## Recommandation générale pour le parc Champdoré :

Il est essentiel que le développement du parc Champdoré se réalise en harmonie et en complémentarité avec le CESM, la Tohu, le Taz et le nouveau complexe de soccer. La planification et l'organisation de l'aménagement de ce vaste espace devra se faire en concertation avec les institutions et organismes concernés, en apportant une attention particulière au développement du réseau de sentiers et du circuit multifonctionnel afin de faciliter les liens.

## Thématique proposée pour l'aménagement du parc de Sienna :

Pourquoi ne pas faire participer le voisinage du secteur est dans le choix d'une thématique pour le parc de Sienna? Ce serait une façon originale et très efficace d'augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance des résidents à leur parc. Les moyens de transport, la vie marine, la vie urbaine... L'imagination des citoyens pourrait agir comme source d'inspiration pour toute une série d'aménagements.

## Recommandation générale pour le parc de Sienna :

Les idées ne manquent pas pour améliorer le parc de Sienna. Cependant, étant donné la superficie restreinte de ce parc, il sera essentiel de procéder à une analyse rigoureuse afin de prioriser, parmi les pistes proposées, celles qui favoriseront un aménagement harmonieux, équilibré et susceptible de répondre aux besoins du plus grand nombre. Un endroit qui serait stimulant, mais aussi où il fait bon s'arrêter pour goûter ce coin de verdure en pleine ville.

### CHARGÉE DE PROJET :

Christine Brasseur

### COMITÉ DE SUIVI ET DE RÉDACTION :

Julie Grégoire,

Arrondissement Villieray-St-Michel-Parc-Extension

Nathalie Morin, Bureau coordonnateur Lieu des petits

Roseline Salois, Vivre Saint-Michel en santé

Maxime Thibault-Vézina,

Tandem Villieray-St-Michel-Parc-Extension

Isabelle Tremblay, Joujoutheque St-Michel

Benoit Trotter, Vivre Saint-Michel en santé

### COLLABORATEURS

Liliane Breaud,

Arrondissement Villieray-St-Michel-Parc-Extension

Chloé Geoffroy,

Tandem Villieray-St-Michel-Parc-Extension

Marie Danielle Girouard, CSSS de St-Léonard et St-Michel

Isabelle Perreault, Vivre Saint-Michel en santé

### APPORT-CONSEIL :

Marie-Elen Leblanc, kinésiologue

CSSS de St-Léonard et St-Michel

Annick Lussier, ergothérapeute

CSSS de St-Léonard et St-Michel

### MISE EN PAGE ET GRAPHISME :

Caroline Ducharme, Bureau coordonnateur Lieu des petits

### ILLUSTRATIONS :

Isabelle Tremblay, Joujoutheque St-Michel

# Rapport de recommandations pour l'amélioration des parcs de St-Michel

VERSION SOMMAIRE  
MARS 2015



Par les partenaires des concertations de Vivre St-Michel en Santé  
Concert'ation Enfance-Famille  
Aménagement urbain et sécurité  
Sports et loisirs

Réalisé avec l'appui financier du

Centre de santé et de services sociaux  
de Saint-Léonard et Saint-Michel

Installation CLSC St-Michel  
SIPPE- environnements favorables

<sup>1</sup> « Caractéristiques sociodémographiques de la population 2011 », Espace Montréalais d'Information sur la Santé (EMIS), <http://www.emis.santémontreal.qc.ca/outils/atlas-sante-montreal>  
<sup>2</sup> Ibid



Au cours des dernières années, les partenaires de Saint-Michel ont exprimé la volonté de travailler collectivement à la bonification des parcs du quartier afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des résidents. Le rapport de recommandations, présenté ici dans sa version sommaire, s'inscrit dans une démarche visant à identifier et suggérer des solutions qui répondront aux besoins prioritaires de la population environnante.

Suite aux observations et commentaires recueillis auprès de plusieurs citoyens et intervenants d'organismes

de St-Michel, il est clair qu'en général, l'état et l'offre de services des parcs de St-Michel gagneraient à être améliorés pour mieux répondre aux besoins de la population et même dans certains cas pour se conformer aux normes de sécurité. Avoir accès aux constats et recommandations de cette consultation citoyenne offre l'opportunité de planifier des améliorations arrimées aux besoins des Michelois et Micheloises afin qu'ils soient fiers de leurs parcs et désirent se les approprier pour en profiter davantage.

## L'ACCESSIBILITÉ

Considérant que :

- Les aménagements existants à proximité des parcs n'encouragent pas l'accès aux parcs à pied ou à vélo (manque de supports à vélos, absence d'accès par piste cyclable pour la majorité des parcs, traverses piétonnières en nombre insuffisant).
- Il y a très peu d'informations affichées concernant les divers attraits et activités offerts dans les parcs.
- Aucune zone de jeux pour enfant n'est aménagée pour être accessible aux fauteuils roulants.
- Peu de parcs offrent des activités hivernales.
- Les blocs sanitaires sont rarement accessibles.

Nous invitons l'ensemble des acteurs à considérer ces recommandations :

- S'assurer que les différentes entrées du parc soient bien visibles, sécuritaires et accessibles à pied et à vélo.
- Rendre les parcs plus accessibles l'hiver, en déneigeant les entrées et sentiers principaux.
- Aménager suffisamment de supports à vélos afin d'inciter le transport actif.
- Installer, aux différents accès menant aux parcs, des panneaux d'informations sur les différents attraits et activités offerts.
- Favoriser une circulation fluide entre les divers points d'intérêts et équipements à l'intérieur des parcs.
- Faciliter l'accessibilité universelle en aménageant des surfaces caoutchoutées dans les zones de jeux pour enfants et en adaptant les blocs sanitaires.
- Voir à ce que les blocs sanitaires soient accessibles et propres.
- Instaurer et mettre en œuvre des procédures d'ouverture et d'entretien des blocs sanitaires.
- Ajouter des activités hivernales dans les parcs : patinoires, buttes pour glisser, activités de sculptures sur neige, etc Afficher des pictogrammes proposant comment s'habiller chaudement pour bien profiter des plaisirs de l'hiver.



## LE PLAISIR

Considérant que :

- En général, le mobilier urbain, comme les bancs et les tables de pique-nique, est insuffisant ou abîmé et rarement placé sous une zone ombragée.
- Les parcs de St-Michel ont de la pelouse et des arbres. Cependant, ils manquent de diversité de couleurs et de textures qui leur apporteraient dynamisme et caractère: fleurs, vivaces, arbustes, ainsi que des éléments naturels tels que des pierres et des buttes.

Nous invitons l'ensemble des acteurs à considérer ces recommandations :

- Ajouter ou bonifier des zones de convergence sociale.
- Installer quelques tables à pique-nique pour enfants.
- Ajouter des fontaines d'eau dans le parc pour que les gens puissent s'abreuver sans avoir besoin d'utiliser le bloc sanitaire.
- Embellir, verdier et colorer les parcs en ajoutant et variant la végétation.
- Créer un décor coloré, stimulant et invitant, en intégrant harmonieusement les équipements et les infrastructures aux éléments naturels.
- Ajouter des « Boîtes à activités spontanées » hivernales et estivales.
- S'assurer que les terrains de jeu présentent des modules, accessoires et éléments naturels en quantité suffisante, en termes de volume d'espace de jeux aménagés, pour permettre à plusieurs jeunes d'y avoir accès en même temps.
- Ajouter une balançoire adaptée aux enfants avec handicaps dans quelques parcs ciblés.
- Penser à intégrer des équipements de jeu pouvant servir d'accessoires dans des jeux de rôle ou d'imitation imaginés par les enfants.
- Poursuivre et bonifier les activités encadrées et animées auprès des jeunes dans les parcs afin d'augmenter leur fréquentation.
- Créer un lien dans les parcs avec le projet culturel de photos prises dans le quartier St-Michel.
- Moduler la topographie de quelques parcs en utilisant leurs caractéristiques naturelles ou en créant des buttes.

Dans cette optique, trois éléments ont été considérés par l'équipe de travail, à savoir :

**L'ACCESSIBILITÉ**, soit l'accessibilité géographique des parcs et leur fréquentation selon les différentes saisons ;

**LE PLAISIR**, soit l'aspect général des parcs, leur entretien et l'adéquation de leurs zones de jeux selon les groupes d'âge et leurs différentes vocations ;

**LA SÉCURITÉ**, soit l'état de l'équipement, des infrastructures et du mobilier urbain des parcs, ainsi que les règlements et la signalisation.

Une large consultation a permis à plusieurs intervenants et citoyens du quartier de mettre leurs idées et vision à contribution dans le processus menant au dépôt de ce rapport. La vision, ici présentée, permet d'illustrer cet apport et d'identifier les besoins des utilisateurs de ces parcs.

## LA SÉCURITÉ

Considérant que :

- Un sentiment d'insécurité est causé par la présence de nombreux chiens sans laisse qui circulent et jouent librement dans les parcs. Plusieurs familles soulignent ne pas aller au parc pour cette raison.
- La cohabitation entre les différentes générations comporte parfois des défis. Les rassemblements spontanés d'individus peuvent intimider et insécuriser les autres utilisateurs du parc.
- En général, l'éclairage est déficient. Il est soit insuffisant ou absent dans certaines zones.
- L'absence de clôtures et la proximité de la rue rendent certaines zones de jeux pour les moins de 5 ans non sécuritaires.
- Le sable sous et autour des modules de jeux et balançoires est insuffisant et sale.
- En termes de sécurité et de propreté pour les zones de jeux, le premier choix des parents et des intervenants est la surface caoutchoutée.

Nous invitons l'ensemble des acteurs à considérer ces recommandations :

- Ajouter et uniformiser les panneaux de réglementation et de signalisation dans les parcs et en périphérie.
- Conscientiser les propriétaires de chiens par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la réglementation municipale. Analyser, en collaboration avec l'arrondissement, la possibilité d'aménager un parc à chiens dans un parc de grande surface.

## CONCLUSION

Ce rapport de recommandations avait pour but d'identifier les aspects à prioriser pour favoriser une plus grande utilisation par les citoyens des parcs de leur quartier. Des pistes d'action concrètes sont énumérées tout au long du rapport, visant à embellir les parcs, à les rendre plus accessibles et sécuritaires tout en multipliant les stratégies pour favoriser le jeu libre et l'activité physique pour tous les groupes d'âge. Ce rapport a également permis une mobilisation d'acteurs de tous les secteurs et de nombreux citoyens dans une perspective commune : l'amélioration de la qualité de vie dans St-Michel par le biais de ses espaces verts, publics et de proximité.

Une fois les étapes de la consultation citoyenne, de la recherche-terrain et de la rédaction du rapport réalisées, les acteurs sont encore plus mobilisés à poursuivre le travail! Des défis sont à relever : comment traduire ces recommandations en plan d'action concret et réalisable? Comment poursuivre et approfondir les collaborations développées? Où aller chercher et comment diversifier les ressources nécessaires à l'implantation des pistes d'action?

Cette démarche, débutée en février 2014, a été riche en apprentissages. Elle a permis notamment d'identifier des conditions gagnantes qui viendront influencer les pratiques tout au long du déploiement des prochaines étapes. Parmi celles-ci, on retrouve :

- l'implication des citoyens aux étapes de réflexion et d'orientation des actions à mettre en place;
- les liens développés entre l'arrondissement, plus spécifiquement la Division des parcs, et les partenaires issus du milieu communautaire, du milieu de la santé et des milieux de garde;
- le travail de collaboration inter-concertations en vue de faire avancer une préoccupation commune.